



# ARAC

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS  
POUR L'AMITIÉ, LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

## **L'ARAC CONDAMNE L'ATTAQUE EN SYRIE**

L'attaque menée contre la Syrie constitue non seulement un grave danger d'escalade de guerre mondiale, mais aussi une violation manifeste des lois internationales et de la Charte de Nations Unies car il s'agit d'une agression injustifiée contre un pays souverain, membre de l'ONU.

Les allégations des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne selon lesquelles l'armée syrienne utilise des armes chimiques et que la Syrie possède et utilise ce type d'arme, sont injustifiées et non étayées par des preuves claires et suffisantes. L'argument a déjà été utilisé en Irak, en Syrie et ailleurs.

De l'Afghanistan, de l'Irak à la Lybie, les interventions militaires n'ont engendré que plus de chaos, plus de souffrance. Les frappes n'aideront pas les Syriens.

L'attitude de ces trois pays est irresponsable. Ces bombardements nous éloignent plus que jamais d'un processus de paix et donne aux organisations terroristes un nouvel élan pour poursuivre leurs actes barbares.

En lançant l'attaque contre la Syrie, les Etats-Unis et ses alliés montrent qu'ils construisent une nouvelle division du monde, un nouveau partage du Moyen-Orient.

Ce nouveau conflit ne s'arrêtera pas avec cette attaque contre la Syrie, pas plus que l'extension de la guerre ne s'est arrêtée avec l'invasion de l'Irak.

La France bafoue l'application la Charte de l'ONU – clef de voute des relations internationales -dont les principes sont: égalité souveraine des Etats, non-ingérence, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et droit des Etats (petits ou grands) à choisir leur régime politique sans ingérence étrangère.

La France doit se retirer du commandement intégré de l'OTAN – structure illégale au regard du droit international.

Il est regrettable que le Président de la République puisse décider seul d'un acte de guerre lourd de conséquences.

L'ARAC demande au Conseil de sécurité de l'ONU de jouer son rôle pour apporter la paix, de condamner toute intervention extérieure contre un pays et notamment celle du 14 avril en Syrie.

Villejuif, le 17 avril 2018